Activité des Sociétés Suisses en France

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France**

Band (Jahr): **13 (1967)**

Heft 11

PDF erstellt am: **30.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

GROUPE D'ETUDES HELVETIQUES

45, bd de Montmorency

Paris-10e

HOPITAL SUISSE DE PARIS

10, rue des Messageries

Paris-10e

La Fédération des Sociétés suisses de Paris, au nom de toutes les Sociétés ici présentes, vous souhaite un heureux Noël et une bonne Année

Activité des Sociétés suisses en France

BESANÇON

JOURNEE DE PROMOTIONS CIVIQUES

La journée de promotions civiques pour les garçons et les filles ayant vingt années dans l'année, et nés de parents suisses s'est déroulée le 5 novembre dernier à Besançon.

C'est sur l'initiative de M. Prodolliet, consul de Suisse à Besançon, et pour la deuxième fois que cette manifestation a eu lieu, obtenant un succès inespéré, cinquante-quatre jeunes gens avaient répondu à cette invitation, de plus de nombreuses sociétés suisses étaient représentées. C'est ainsi que Montbéliard, Fesches-le-Châtel, Gray, Dôle, Lons-le-Saunier, Pontarlier, Villers-le-Lac, Champagnole, Delle et Besançon avaient délégué de nombreux représentants, confirmant par ce fait tout l'intérêt qu'ils portent à cette cérémonie.

Dès 10 h 30, Mme et M. Prodollier recevaient au consulat suisse et offraient un vin d'honneur aux participants, soit cent cinquante personnes environ.

Le déjeuner qui suivit fut servi dans le cadre élégant du « Chaland ». A la table d'honneur avaient pris place aux côtés de Mme et M. Prodollier, le professeur A. Dami et Madame, de l'Université de Genève, M. Vaucher, président de la Fédération des sociétés suisses de Paris, venu en observateur ; M. J.-Pierre Allenbachet et Madame, de Radio-Genève, etc.

Puis ce fut la cérémonie qui ne manqua pas de grandeur dans sa simplicité. M. le Consul félicita les cinquante-quatre jeunes gens présents (24 garçons et 28 filles) nés en 1947, de nationalité française puisque natifs de Franche-Comté, mais qui ont su garder l'amour de leur seconde patrie. Il les invita à entrer dans le sein de la grande famille « suisse franc-comtoise » et remit à chacun un livre dédicacé retraçant l'histoire de leurs pays.

M. le professeur Dami, au cours d'un exposé historique de la Suisse nous apprit ce qu'était un Helvète et un Suisse. Au nom des sociétés suisses présentes et de l'Assemblée, M. Voisard, président de la société suisse de Fesches-le-Châtel félicita M. Prodolliet et ses collaborateurs pour la parfaite réussite de cette journée. Il rappela que c'est à Fesches-le-Châtel, en 1964, que les sociétés suisses avaient décidé d'interrompre cette journée de promotion civique, vu le peu de succès enregistré. Le flambeau a été repris de main de maître. Il est vrai que Mme et M. Prodolliet offraient à déjeuner aux cinquante-quatre jeunes gens, ce qui est tout à leur honneur et dénote un bel esprit patriotique.

Mlle Vrenineubuhl, de Burgdorf, devait charmer l'assistance par son talent vocal.

La bonne humeur étant générale, nous avons passé à Besançon une excellente journée.

E. Voisard.

COLONIE SUISSE DU PAYS DE GEX

2 *Notre maison.*

Les administrateurs de la Maison Suisse du Pays de Gex se sont réunis le 4 novembre, chez M. Gonin, pour l'examen des derniers plans de notre maison quelque peu agrandie, et dans laquelle on a supprimé dans la grande salle toutes les poutraisons pour permettre une meilleure utilisation au point de vue acoustique et visibilité.

Les fonds rentrent petit à petit mais, il faut constater à regret que ceux qui ont fait le plus jusqu'à maintenant pour notre maison n'étaient même pas de notre Colonie, à l'exception du Comité et de quelques membres généreux. Dès qu'il sera possible, nous publierons la liste des souscripteurs de parts et des dons reçus. Nous remercions à l'avance tous ceux qui nous aideront dans l'avenir. Les dons, même modestes, seront reçus avec reconnaissance.

Cet hiver, nous présenterons les films du voyage à Rome et de l'excursion en Gruyère au profit de la Maison Suisse. Nous espérons un bon accueil.

PARIS

PRESENCE DE LA SUISSE

— Du 15 novembre au 22 décembre, à la Galerie Suzy-Langlois, 266, bd St-Germain, notre compatriote Pierre Chevalley participe à une exposition de groupe consacrée aux tapisseries nouvelles.

— Du 24 novembre au 14 décembre, à la Galerie de Beaune, 5, rue de Beaune, exposition des œuvres de notre compatriote, René Michel. Une exposition de dessins de cet artiste a lieu actuellement au Cabinet des Estampes du Musée d'Art et d'Histoire de Genève (18-11 - 31-12-1967).

— 30 novembre, à l'American Artists' Center, 261, bd Raspail, concert de notre compatriote, Urs Ruchti, pianiste. Au programme : R. Schuman, J.-S. Bach et F. Chopin.

— Le 4 décembre, à la Maison suisse de la Cité universitaire, 7, bd Jourdan, Paris-14e, récital de poésie africaine, avec M. Aimé Césaire.

— Le 9 décembre 1967, au Musée Grévin, 10, bd Montmartre, concert de musique de chambre par les solistes de Paris. Au piano, notre compatriote, Eric Gaudibert (Bach, Haydn, Prokofieff, Messiaen, H.-C. Pantapié, E. Gaudibert).

CHRONIQUE DE LA MAISON DE RETRAITE

Fondé il y a plus de cent un ans par la Société helvétique de Bienfaisance « L'Asile Suisse des Vieillards de Paris » a été construit en 1866, avenue de Saint-Mandé, à Paris.

C'était un bâtiment austère où chacun des soixante-dix pensionnaires disposait d'une petite chambre. Il y avait un lavabo collectif à chaque étage pour y faire sa toilette.

Il n'existait pas d'ascenseur, ni de jardin digne de ce nom.

Il faut dire qu'à l'époque, les fondateurs de cette maison, parmi lesquels se comptaient de nombreux Mécènes avaient pour objectif l'hébergement de nos compatriotes âgés dans le besoin : c'est dire que pour entrer dans cet asile il fallait encore faire la preuve de son indigence. Certains, cependant, pouvaient contribuer aux frais mais ce sont surtout les dons et legs qui permettaient l'entretien et les améliorations successives de cet asile.

Le transfert des pensionnaires dans notre actuelle maison de retraite à Issy-les-Moulineaux témoigne d'un changement profond de son but et de ses possibilités ; au cours de ces trente dernières années, l'évolution des lois sociales, tant en Suisse qu'en France a modifié radicalement les moyens financiers des personnes âgées.

Parallèlement, des exigences nouvelles de confort et d'agrément doivent être prises en considération.

Le confort de la nouvelle maison de retraite est d'ailleurs nettement supérieur à celui de l'ancienne : chaque chambre comporte, en effet, un lavabo d'eau chaude et froide. Il existe un ascenseur pour les personnes handicapées et un certain nombre de salons-parloirs avec des appareils de télévision ; cela n'est pas encore suffisant pour amener une atmosphère aussi agréable que nous le souhaiterions.

Nous aimerions pouvoir mettre à la disposition des pensionnaires un certain nombre d'activités : travaux manuels, etc... pour occuper des loisirs malheureusement trop longs...

Mais cela dépasse les possibilités financières de notre fond de roulement et de notre fondation en Suisse.

Les Mécènes hélas se font rares, les dons et legs également et nous sommes obligés actuellement d'équilibrer notre budget avec les prix des pensions ou les secours des cantons, le cas échéant, pour les personnes dont la situation financière l'exige.

Nous bouclons correctement notre budget de chaque année, mais ne faisons, bien entendu, aucun bénéfice : nos avoirs vont même en s'amenuisant d'année en année, ne serait-ce que par la diminution régulière du pouvoir d'achat de la monnaie.

Il est indispensable que ceux de nos compatriotes qui peuvent le faire prennent conscience de ces graves problèmes. L'appui de tous est nécessaire dans un élan de solidarité commune.

Le nombre des adhérents qui cotisent à la Maison suisse de Retraite est ridiculement bas par rapport au nombre des Suisses résidant dans l'arrondissement consulaire de Paris (à peine 300 cotisants pour 30.000 Suisses).

Rappelons que la cotisation annuelle de base est de 20 F et que, bien évidemment, toute somme supplémentaire serait accueillie avec reconnaissance.

Espérons que cet appel à la conscience de chacun de nos compatriotes portera ses fruits.

Et après tout qui sait ? Il est possible qu'en nous aidant chacun travaille pour son propre avenir.

C.C.P. 7164-42, Paris.

Vends Villa

— tout confort
— 6 pièces
— garage - tél.
— terrain 1.000 m
— 77 - BARBIZON.

S'adresser à :

M. Huber,
11, r. Cornélie-Gémond.
38 - GRENOBLE.

A VENDRE

– DS 21 1966 - hydraulique 15.000 km

– DS 19 1961 83 cv

KASPRZAK, 18, rue Guénot
PARIS-11e